

Comment illustrer mon article ?

Avec le titre, les illustrations sont les premières choses que l'on voit en découvrant un article. C'est dire si le choix des photos ou images et leur utilisation est importante. D'emblée, elles donneront des indications sur le thème, le ton ou le contexte de l'article. Dès lors, à quoi dois-tu être attentif pour ne pas te tromper ?

La résolution

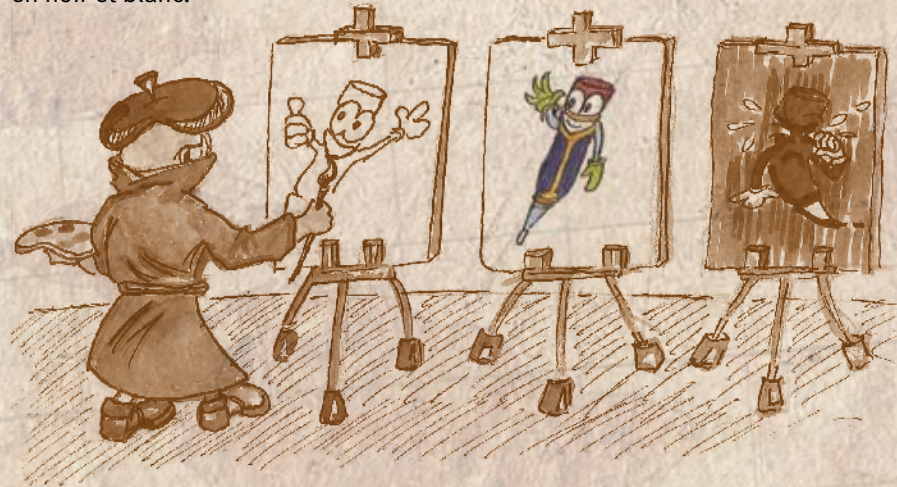
Même si à l'écran une image semble de bonne qualité, sur papier, ce n'est pas toujours le cas.

Une petite image qui devra être agrandie va perdre de sa qualité. Une grande image permettra donc une utilisation plus variée. Concrètement, l'image que tu vois à l'écran doit être 3 fois plus grande que la taille finale qu'elle aura sur papier.

Les couleurs

Si le budget le permet, l'image en couleurs apportera une plus-value.

Si vous devez vous contenter d'une seule couleur, il faut veiller à avoir du contraste. Une bonne image en couleurs ne donnera pas forcément un bon résultat en noir et blanc.



Où trouver mes images?

- La première source est évidemment ton public cible qui peut nous envoyer des photos de ses différentes activités.
- Internet est également une possibilité pleine de ressources. Voici quelques sites qui proposent des images «libres de droits»:

www.flickr.com

www.photo-libre.fr

www.sxc.hu

www.photolive.be

www.fotolia.com

La légende

La légende ne doit pas répéter ce que tout le monde voit déjà... Légender «Rédoc regarde une carte» sous cette illustration n'aurait rien apporté. La légende doit compléter l'image, donner une information supplémentaire.

Autre piège à éviter : la légende doit être cohérente avec ce qui se passe sur la photo. Montrer un joueur de football levant les bras en l'air et indiquer «Ce sera difficile pour le Sporting cette année» n'aide pas à la compréhension directe.



Rédiger un article, c'est un peu partir à l'aventure

Droits d'auteur

Une photo est liée à son propriétaire par des droits d'auteurs. Publier une photo sans l'accord de son auteur est interdit, tant sur le net que dans toute autre publication. L'accord doit être spécifique pour chaque utilisation de l'image.

Le droit à l'image

Chaque personne figurant sur une photo doit avoir donné son accord pour apparaître dans une brochure, une affiche, ou même un site Internet. Si ces personnes sont des enfants, l'accord des parents est indispensable. Si la personne sur la photo se trouve dans une foule, de dos et que l'on ne peut pas la reconnaître, l'accord de cette personne n'est alors pas nécessaire.